

Budget participatif : les Cergyssois ont fait leur choix

PLACE DU NAUTILUS • PLACE DU MARCHÉ • PLACE DES LINANDES • PLACE DES TOULEUSES



Suite aux réunions de concertation et au vote en ligne, quatre places publiques de Cergy vont être réaménagées à partir de février 2026.

Plus d'un millier de Cergyssois ont voté du 14 avril au 11 mai derniers pour leur(s) place(s) préférée(s), dans le cadre du premier budget participatif de Cergy. Place maintenant aux études complémentaires et aux diagnostics, avant le début des travaux, échelonnés à partir de février 2026.

Les choix sont faits ! Pendant près d'un mois, les Cergyssois et usagers de la ville (salariés, étudiants...) ont pris part au vote en ligne, ou se sont rendus dans les maisons de quartier, pour désigner leur scénario préféré en vue du réaménagement de quatre places publiques : **les places des Linandes, du Marché, du Nautilus et des Toulouse**. Objectifs : les végétaliser, les rendre plus conviviales et améliorer le cadre de vie des habitants.

4 scénarios retenus

- **Place des Toulouse**

Le scénario « Tout en rondeur » a été choisi (58,68% des voix). Il propose un aménagement végétalisé sous forme d'îlots, accompagné d'une pergola pour apporter de l'ombre. Le scénario prévoit également des espaces conviviaux et ludiques avec des assises pour se détendre ainsi qu'un marquage au sol facilitant les déplacements et permettant les jeux sur la place.

- **Place des Linandes**

C'est le scénario « micro-forêt » qui a convaincu la majorité des votants (67,57%). En plus d'un vaste espace vert parcouru de cheminements piétons, il prévoit l'installation d'assises individuelles pour se détendre sur la place. Une aire de jeu pour les enfants et un terrain de pétanque seront regroupés devant la boulangerie.

- **Place du Marché**

Le scénario « Continuités », retenu (74,24%) pour la place qui continuera d'accueillir deux fois par semaine le 3^e plus grand marché d'Ile-de-France, met l'accent sur le cheminement de la gare de Saint-Christophe vers le Belvédère. Il intègre l'aménagement d'un amphithéâtre pour créer un espace convivial, la plantation d'arbres et la mise en place d'un système de brumisation pour apporter de la fraîcheur en été.

- **Place du Nautilus**

Parmi les quatre partis pris proposés, le scénario « Aquatique, sans circulation » arrive en tête (37,53%). Il prévoit une unification des deux parties de la place en fermant la circulation au niveau du Cour des merveilles (la pétitionisation rassemblant plus de 60% des voix, une étude de faisabilité va être menée). L'aménagement propose des aires de jeux et des nuances de couleurs autour du thème aquatique et de Jules Verne. Des arbres et une pergola apporteront de l'ombrage sur la place et un terrain multisport permettra aux plus grands de profiter de l'espace.

Début des travaux en février 2026

Des études complémentaires vont être menées ainsi que tous les diagnostics nécessaires. Les travaux débuteront en février prochain pour les places des Toulouses et des Linandes, en vue d'une livraison au cours de l'été 2026. Le réaménagement des places du Marché (environ 5 mois de travaux) et du Nautilus (environ 6 mois de travaux) débutera au second semestre 2026.

En chiffres

1,2 million

d'euros sont consacrés au réaménagement des quatre places, dont 204 000€ dans le cadre du budget participatif.

1 098

Cergysois et usagers de la ville de Cergy ont pris part au vote en ligne, qui s'est achevé le 11 mai dernier.

”

Plus d'un millier d'habitants ont donné leur avis sur le réaménagement des quatre places soumises au vote du budget participatif. Je me félicite qu'ils aient saisi cette opportunité de co-construire la ville. Les services municipaux vont maintenant affiner les propositions, en tenant compte des avis qui ont été exprimés. Et en 2026, après la phase de travaux, chacun pourra profiter de nouveaux espaces publics végétalisés et conviviaux. Cergy, une ville où il fait bon vivre !”



Jean-Paul JEANDON,

**Maire de Cergy
et président de l'agglomération
de Cergy-Pontoise**

[PLUS D'INFOS](#)

Contact presse :

Charles CENTOFANTI

Directeur adjoint

de la participation citoyenne

et de la communication

Ville de Cergy

Tél : 01 34 33 46 95 / 06 16 17 42 19



© 2025 Ville de Cergy